

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 22 juin 2023, au lieu habituel, à**
20h00**Date de la convocation : 12 juin 2023****Président de séance : M. Stéphane GIBERT, 1^{er}**
adjoint**Nombre de conseillers**

- en exercice :	13
- présents :	10
- votants :	12
- absents :	1

Liste des membres : M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard,**Procuration :**

M BRIVADIS André a donné procuration à M. GIBERT Stéphane

M PHILBEE Paul a donné procuration à M. PHILIPON Pierre

Absent : M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M. BLANCHEFORT Fabien**2023 – 46 : Tarif cantine scolaire**

M LAVERROUX informe le conseil municipal que l'IME est contraint, au vu de la conjoncture économique actuelle et de l'augmentation des produits alimentaires et des fluides, d'augmenter ses tarifs de repas. Le tarif de repas est actuellement de 4,72 € TTC (la mairie refacturant aux familles 4,62 € par repas). A partir du 1^{er} septembre 2023, le tarif de facturation de l'IME passera à 4,95 € TTC par repas.

Afin de rester cohérent, il est proposé que la mairie refacture à partir du 1^{er} septembre 2023, 4,85€ par repas aux familles.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide que la commune continue de prendre en charge 0,10 €/repas après l'augmentation du tarif des repas par l'IME,
- Décide de refacturer la somme de 4,85 €/repas aux familles à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le 1^{er} adjoint
Stéphane GIBERT

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	12